LA CHAPELLE GRESIGNAC

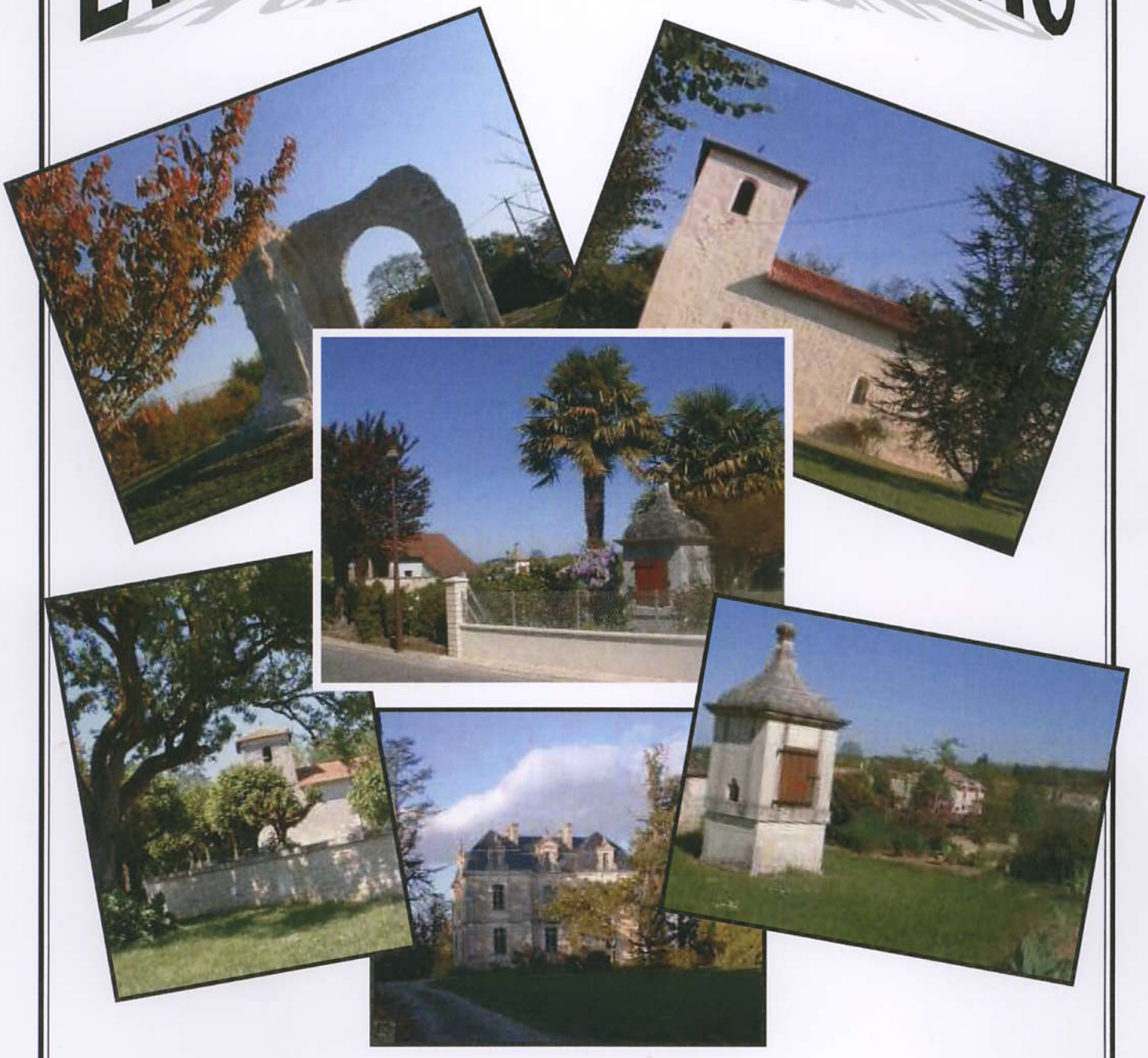

INFOS MUNICIPALES

N° 20

Décembre 2008

EDITORIAL

Le Conseil municipal a décidé de poursuivre la publication de ce bulletin d'information, initié par mon prédécesseur, il y a vingt ans déjà.

Je me suis attachée dans cette édition à synthétiser les principales décisions prises par l'équipe au cours de l'année.

2008 restera, dans les pages de l'histoire communale, marquée par la démission de votre Maire imposée suite à un recours du Préfet, après 25 années de dévouement au service de tous les Chapellois.

L'équipe que vous avez élue s'efforcera de poursuivre le chemin tracé.
Les nombreux travaux programmés pour 2008 ont été réalisés : rénovation de bâtiments (église, foyer communal, logements, mairie…), voirie.

La rigueur de gestion sera poursuivie afin de maintenir des investissements raisonnables en adéquation avec la fiscalité locale qui doit rester mesurée. Je dois reconnaître qu'elle se situe à un niveau très raisonnable, inférieure de 25 % à la moyenne des communes du canton, avec le foncier non bâti le plus bas.

La raréfaction des crédits publics avec des dotations d'Etat en diminution, nous obligera à faire preuve de pragmatisme et à une sélectivité dans les actions à mener. Toutefois, il serait anormal de ne pas bénéficier d'une redistribution minimale pour assurer le maintien et l'entretien de notre espace rural et de notre patrimoine.
Ainsi tout nouveau programme fera l'objet d'une attention particulière quant à ses modalités de financement. Je vous rappelle que nous serons attentifs à vos suggestions d'intérêt général.

Vous pouvez compter sur nous pour défendre au mieux les intérêts communaux, malgré la période de crise que traversent de nombreux secteurs d'activités.
Vous êtes touchés en agriculture avec la baisse anormale des prix de vos produits sans répercussion sur le consommateur. Les secteurs de l'industrie, et du BTP ne sont pas épargnés, ni les petits commerces ou l'artisanat.

En ces périodes difficiles, dans une économie mondiale désorganisée, la solidarité doit s'exprimer à tous les niveaux. Je rends hommage aux associations caritatives dotées de réseaux de bénévoles, très actives en faveur des plus démunis, avec des moyens souvent modestes. Elles doivent être soutenues et encouragées. Félicitons et remercions toutes celles qui oeuvrent à l'échelon communal dans ce domaine, en offrant divertissement, animation, soutiens divers. C'est une richesse considérable qui constitue souvent l'essence même des communes rurales.
J'invite tous ceux qui hésitent encore, ou qui manquaient de disponibilité jusque là, à rejoindre l'une ou l'autre des associations où les centres d'intérêt ne manqueront pas.

Enfin je voudrais aussi complimenter nos jeunes qui ont connu des succès cette année dans leurs études et encourager ceux qui travaillent avec acharnement pour bâtir leur avenir professionnel.

A vous-même et à vos familles, je présente, ainsi que votre équipe municipale, nos vœux les plus chaleureux pour une bonne année 2009.

Annie VALLADE

SYNTHESE DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le coût des travaux ou des équipements réalisés sont présentés dans la rubrique « travaux – équipements » Page 9.

18.01.2008 à 20H30

Foyer communal, achat de 30 chaises, et rénovation : peintures extérieures et chauffage. Constitution d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat (DGE) et du Conseil Général.
Syndicat d'électrification : planification de la dissolution des syndicats et transfert au syndicat départemental, actualisation des statuts : accord du Conseil.
Dégradation de la route communale de la Croix Bonnevie : un constat sera demandé à la DDE avec établissement de devis, et un recours engagé contre l'entreprise responsable, par l'assurance.
Suite à l'achat à Mme HURTEBISE de la parcelle de prairie au Moulin Cacaud, une vente de peupliers sera envisagée.

08.02.2008 à 20H30

Dépôt du dossier DGE 2008 pour demande de subvention concernant la rénovation du foyer communal.
Porte de l'église : demande d'un nouveau devis pour une porte en chêne.
Fixation du tarif assainissement : passage de 184 € à 186 € par raccordement
Vote du taux des quatre taxes : + 1,9 % pour foncier bâti, habitation et professionnelle et +1 % pour le non bâti.
Constat de dégradation de voirie par la DDE : l'estimatif des travaux est de 5 752 €.
Les démarches seront poursuivies pour retrouver le responsable et programmer les réparations après consultation d'entreprises.
Elaboration du planning des permanences pour les élections municipales du 9 mars.
Remplacement du photocopieur : attente d'une proposition de tarif sur celui mis en prêt avant décision d'achat en occasion ou en neuf.

01.03.2008 à 10H30

Vote des comptes administratifs du budget assainissement et du budget communal : adoptés à l'unanimité, le Maire ne participant pas au vote.
Renouvellement du photocopieur : présentation de la proposition d'Ariane Bureautique ; le Conseil opte pour l'achat d'un matériel neuf plutôt que de retenir l'offre occasion avec garantie. D'autres devis seront demandés.
Eclairage public de Grésignac : le devis est toujours en attente pour 3 candélabres, le Maire a relancé CANAELEC.
Un devis pour le remplacement de la porte de l'église est aussi attendu.
SITE de Mareuil (syndicat de transport intercommunal du collège) : même prix qu'en 2007, mais les impayés représentent 14 000 €. Le problème de quorum aux réunions est évoqué, nécessitant souvent de nouvelles programmations pour absence de délégués.

Foyer communal rénové en octobre.

Peupliers vendus dans la parcelle communale du Moulin Cacaud

15.03.2008 à 10H00

Séance d'élection du Maire et Adjoints :
Christian VALLADE est réélu Maire
Henriette GENDRON est élue 1ère Adjointe
Patrick BEAU est élu 2ème Adjoint.
La prochaine réunion aura lieu le 06 AVRIL pour le vote du budget sous réserve de disposer de tous les éléments nécessaires à sa confection.
Les réunions du Conseil seront organisées de préférence le vendredi soir surtout en période estivale.

12.04.2008 à 10H30

Encaissement locations foyer communal.
Eclairage public et effacement de réseau à Grésignac : positionnement des candélabres, et présentation du coût de 8 433 € financés à 0 % sur 10 ans.
Vote du budget primitif de l'assainissement et de la commune à l'unanimité.

08.05.2008 à 10H00

Election partielle à la demande de la Préfecture, fixée au 8 juin 2008, suite à la démission de Christian VALLADE.
Vente d'une maison dans le bourg située en zone d'aménagement différé (ZAD) : la commune renonce à son droit de préemption.
Réunion d'information EDF du 21 Mai : Patrick BEAU y participera.
Toiture de la salle des fêtes : après expertise, l'entreprise Joseph Lacombe a jugé qu'aucun travaux urgents ne s'imposaient, qu'il convenait de changer les vis et joints pour une meilleure étanchéité.
Changement du photocopieur : la décision est prise pour un achat de matériel neuf auprès d'Ariane Bureautique.
Désignation d'un délégué supplémentaire au SIVOS de Goûts Rossignol : Joël BOUCHON
Désignation d'un délégué supplémentaire à Maires sans frontières : Martine HUBERT.
La fauche de parcelles d'herbe est renouvelée aux conditions fixées en 2007.

13.06.2008 à 20H45

Séance d'élection du Maire et Adjoints
Aucun candidat ne se présente au poste de Maire.
Annie VALLADE est élue Maire
Henriette GENDRON est réélue 1ère Adjointe
Patrick BEAU est réélu 2ème Adjoint.

Désignation de délégués supplémentaires :
SIVOS de Goûts Rossignol : Martine HUBERT
Syndicat d'initiative : Martine HUBERT.

Location de la salle des fêtes : un contrat sera établi avec versement de caution, une attestation d'assurance sera par ailleurs exigée aux utilisateurs couvrant leur risque en responsabilité civile pour toute dégradation qui pourrait intervenir.

Prochaine réunion : fixée par arrêté ministériel au 27 juin pour l'élection des délégués aux élections sénatoriales de l'automne. Elle aura lieu à 18H30.
Une offre a été faite pour l'achat de peupliers ; deux autres demandes seront faites (LEMERCIER et MOTTA).
Nécessité de poncer la nouvelle porte de l'église et de la teinter, l'artisan ne l'ayant pas fait avant la pose.
Prévision de travaux d'électricité et de chauffage au foyer communal, des devis complémentaires seront sollicités auprès d'entreprises locales.

27.06.2008 à 18H30

Séance d'élection des délégués pour les sénatoriales (aucun autre sujet ne devant figurer à l'ordre du jour)
Seuls les conseillers de nationalité française participent au vote.

Déléguée titulaire élue : VALLADE Annie
Suppléants élus : BEAU Patrick - BOGAERT Philippe - HUBERT Martine.

08.08.2008 à 21H00

Suite à la démission d'Henriette Gendron, acceptée par le Préfet, et conformément aux textes en vigueur : Patrick BEAU devient, de fait, premier Adjoint.

Lutte contre les risques routiers : une affiche sera apposée à l'entrée du foyer communal ; Elisabeth SMITS, responsable de la location, est désignée déléguée.
Demande de St Martin de Ribérac de son retrait du SMEAP : le Conseil émet un avis défavorable.
Redevance France Télécom : 387,65 € et syndicat des énergies : 173 € pour utilisation de voies publiques et bâtiments : accord du Conseil.
Modification des statuts de la Communauté de Communes de Verteillac (compétence sur l'habitat, ...) : accord du Conseil.

Travaux programmés au budget primitif concernant les peintures du foyer communal, et du bâtiment de la mairie avec logement : synthèse des devis proposés par les entreprises RENARD BLOYS, DOCHE et BOULANGER. Le Conseil décide de confier les travaux à l'entreprise RENARD BLOYS.
Il est décidé de lancer une consultation pour le chauffage au foyer communal et dans les deux appartements.
Une subvention de 7 403 € a été obtenue du Conseil Général pour ces travaux (contrat d'objectif)

Vente de 26 peupliers : la proposition des Ets de l'Epine est retenue pour 1 899 €.

Information sur l'Intervention des pompiers avec la grande échelle pour destruction d'un nid d'abeilles dans la cheminée du logement de Monsieur DEXANS.

19.09.2008 à 20H30

Rapport d'activité du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (SIAEP) : adopté.

Contrat de location du foyer communal : adopté et mis en application à partir du 1er janvier : une caution de 50 € sera exigée à la réservation, ainsi qu'une attestation d'assurance.

Réparation de la route de la Croix Bonnevie : trois entreprises ont répondu : PRUNIER, EUROVIA, COLAS –THOMAS. L'entreprise PRUNIER est retenue.
Le financement sera assuré par un prêt court terme de 6 000 € en attente de l'aboutissement éventuel de la procédure en cours, afin de ne pas hypothéquer la réalisation d'autres programmes.
Trois banques seront consultées.
Mme le Maire est mandatée pour retenir la meilleure offre sur une durée de 2 ans avec possibilité de remboursement anticipé sans frais.

Travaux de peinture (foyer communal et Mairie) : Décision modificative au budget pour travaux complémentaires (peinture plastifiée, murets, mur d'affichage et poids public)

Indemnité au percepteur pour conseils : adoptée.

Travaux sur routes intercommunautaires : 4 communes ont été retenues :
La Chapelle Grésignac, Champagne Fontaine, Cherval et St Martial Viveyrols.
Un bureau d'études a été choisi pour : élaborer le cahier des charges, procéder à la consultation dans le cadre des marchés publics et analyser les offres.

Départ à la retraite de Christian BOUCHON, la date n'est pas précisément connue mais interviendra, au plus tard, le 1er janvier 2009.
Toutes les démarches utiles à son remplacement seront effectuées.
Le permis poids lourd sera exigé (obligatoire pour la conduite du tracteur communal).

Information de la Préfecture sur la fièvre catharrale ovine.
Information en cas de pandémie grippale à Ribérac le 24/10/08.
Assemblée Générale d'Harmonie contact le 2/10/08.

15.11.2008 à 10H00

Départ à la retraite de Christian BOUCHON : la CNRACL (Caisse de retraite) n'a toujours pas communiqué la date effective.

Suite à la publication d'offre d'emploi par affichage et communication via le centre de gestion du personnel des collectivités : trois candidatures ont été reçues.

Les candidats ont été auditionnés par le Maire et adjoint qui présentent la synthèse.
Sur les 3 candidats : deux se trouvaient en situation de demandeur d'emploi.
Après en avoir délibéré le Conseil a décidé à l'unanimité de recruter M JOUVIE Patrick, titulaire du permis poids lourd, par ailleurs éligible à un contrat d'avenir aidé par l'Etat.
Une convention sera signée avec l'ANPE.
La durée hebdomadaire de travail est fixée à 26 heures par semaine.

Rénovation d'un logement communal : suite à un départ, des travaux sont nécessaires à l'intérieur avant une nouvelle location.
Le loyer est fixé à 380 € par mois.

Les entreprises RENARD BLOYS, DUPUY, et CARAVACA seront consultées.
Contrat CNP renouvellement de l'adhésion pour assurance du personnel.
Les rapports d'activités du SMCTOM, du Syndicat de pays, de la Communauté de communes, du SMEAP sont adoptés.
SIVOS : modification des statuts 2 délégués suppléants, déjà désignés : BEAU Patrick, BOUCHON Joël.
Réparation de la route de la Croix Bonnevie, les recours entre assurances se poursuivent, et l'emprunt court terme de 6 000 € prévu a été réalisé au Crédit agricole.
Pose d'un parking à vélo : Elisabeth SMITS l'offrira.
Revue municipale : le conseil décide qu'elle soit publiée comme avant.
Location de la salle des fêtes : la convention sera remise à la réservation.
Travaux sur la route de Rochat à Grésignac : la commune va payer 15 % sous forme de fonds de concours, soit 6 947 € ainsi que les buses mises en place pour la création de sept accès aux lots communaux.

Chauffage au foyer communal, et aux 2 logements : 5 entreprises ont été consultées.
Max JOLLIS est retenu, un radiateur sera ajouté dans la cuisine du logement libéré.
La décision modificative nécessaire à l'ajustement prévisionnel du budget primitif sera prise.
Décors de NOEL : un inventaire sera fait à la mise en place du matériel existant pour achat complémentaire éventuel à prévoir.
Chocolats de NOEL : maintien de la distribution à partir de 70 ans, Léonidas est retenu.
Vasques mairie et foyer communal : des pensées seront plantées.

19.12.2008 à 20H30

Synthèse des recettes encaissées, non prévues au budget primitif.
Liste des restes à réaliser sur investissement.
Régularisation d'écriture : inscription d'une ligne fond de concours pour la voie intercommunautaire (Grésignac) au profit de la Communauté de communes avec amortissement sur 10 ans.
Orientations budgétaires 2009 : il est décidé de reconduire les taux d'augmentation de 2008, soit : 1.9 % pour les taxes foncier bâti, habitation et professionnelle, et 1% pour le non bâti.
Redevance assainissement : passage de 186 € à 188 € par raccordement, soit + 1 % payable en deux fois.

Contentieux sur la route de la Croix Bonnevie, le recours entre assurances n'est toujours pas réglé.

Remboursement de la caution pour le logement libéré.
Rénovation du logement : trois entreprises ont été consultées pour les travaux de peinture et papier intérieurs et d'isolation.
L'entreprise RENARD – BLOYS est retenue. Les travaux seront réalisés début 2009 dont une partie sera effectuée par l'employé communal.

Décors de NOEL : une proposition sera faite de décors complémentaires avec des ampoules à très faible consommation pour 2009.

TRAVAUX - EQUIPEMENTS

Eglise

Changement de la porte d'entrée (888 €). Après pose elle a été démontée, poncée et teintée par les Conseillers.

Décapage des allées et trottoirs en béton désactivé, et peinture des murets.

Réseau EDF – TELECOM

Achèvement de l'effacement à Grésignac, et pose de deux nouveaux candélabres (8 433 €).
Enlèvement des derniers poteaux.

Foyer communal - Mairie + logements

Achat de 30 chaises supplémentaires (566 €).

Peintures extérieures : volets, fenêtres, soubassements, encadrements et murs attenants, poids public (16 438 €).

Remplacement du chauffage
Foyer et logement (6 175 €).

Achat d'un nouveau photocopieur (1 435 €).

Peintures de la Mairie et des logements.

Voirie

Revêtement de la route de Rochat à Grésignac, curage et création de fossés, pose de caniveaux et de bordures sous maîtrise d'ouvrage CCCV (55 391 €), avec subvention du Conseil général ; le coût est de 15 % HT pour la commune soit 6 947 €.

Busage d'accès aux lots communaux payé à 100 % par la commune (1 626 €), les matériaux et la pose ont été intégrés dans le coût global du chantier.

Réparation de la route de la Croix Bonnevie (5 686 €).
Remplacement de panneaux de pré-signalisation et de stop devant la mairie.

Arrêté de limitation de vitesse à 70 KM/h sur la RD 100 entre la Croix et l'entrée du bourg, et pose de panneaux financés par le Conseil Général.

Route de Rochat à Grésignac refaite, busage et création de fossés.

ETAT CIVIL

Naissance :

25/02/08 Luna BARIASSON--GIRY

Tous nos vœux de bonheur, et compliments aux parents.

Décès :

04/01/08 : GABEAUD Marcel, frère de René
03/06/08 : PASSOW Lewis au bourg
27/10/08 : FEUVRIER LAFOREST Jean, inhumé au cimetière, beau-frère de Denise et Gilbert PALMIER.

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles durement éprouvées.

MOUVEMENTS

Personnel communal :

Départ de Christian BOUCHON à qui nous souhaitons une longue et paisible retraite.
Nous présentons nos vœux de réussite à Gérard Patrick JOUVIE qui le remplace.

Arrivées :

Eric ROUYER et Claudia DUCLAUD.
Nous leur souhaitons la bienvenue.

Des oublis dans ces différents registres ont pu se produire, merci de nous les signaler et de nous en excuser.

Travaux préparatoires au revêtement sur la route intercommunautaire de Rochat à Grésignac.

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE LAÏQUE

CALENDRIER 2008/2009	
14/11/2008	Repas retrouvailles du voyage en Italie
06/12/2008	Loto annuel
13/12/2008	NOEL des enfants – galette
29/03/2009	Repas communal avec le conseil municipal à 12h00
13 et 14/06/2009	Voyage au Puy du Fou et à l'île de Noirmoutier
26/06/2009	Fête de la musique
26/07/2009	Repas champêtre (place de Grésignac)
A déterminer	Voyage été : étude pour la Corse et l'Espagne

Au-delà de ces activités, l'Amicale laïque participe financièrement aux voyages d'études des enfants de la commune en fonction du coût résiduel pour les parents sous forme de bourse culturelle.
Par ailleurs une place de cinéma est offerte à tous les enfants qui poursuivent des études ou juste entrés dans la vie active.

Lac d'Orta : voyage été 2008 en Italie.

HARMONIE CONTACT

Comme l'année passée notre association connaît un grand nombre de licenciés.
22 personnes sont inscrites pour la saison 2008 – 2009 et quand tout le monde est là, la salle des fêtes est presque trop petite !!
Grâce aux subventions du CNDS et la recette du COUSCOUS 2008 nous avons pu acheter du nouveau matériel pour pouvoir servir tout le monde avec des accessoires adéquats et modernes.

Notre animatrice, Mme Annie Quéré, nous offre chaque semaine un programme dynamique et varié ! Et il y en a pour tous les âges..... chacun fait ce qu'il peut !

Au cours de l'année 2008 nous avons participé, avec un grand nombre de personnes de notre section, à 2 événements sportifs organisés par le Conseil Général de la Dordogne (spécialement destiné aux séniors) :

- en juin 2008 la « journée Seniors Soyez Sport » à VERTEILLAC avec plus de 200 participants de notre secteur,
- en octobre 2008 une « journée Seniors Soyez Sport » départementale à Trélissac avec environ 1 500 participants !

Si vous avez envie de bouger et en même temps sortir de chez vous pour trouver de la convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre dans la salle des fêtes de notre commune chaque jeudi après midi à partir de 14h30, sauf vacances scolaires !
Vous serez les bienvenus.

La journée COUSCOUS est prévue pour le dimanche 8 mars 2009.

De la part de toute l'équipe d'Harmonie Contact Gymnastique Volontaire je vous souhaite une bonne année 2009.

La Présidente,
Elisabeth SMITS

CROIX ROUGE

Une collecte a eu lieu le jour du repas communal rapportant 291 €. Cette coquette somme a été remise par Madeleine HESEMANS à la Croix Rouge de RIBERAC. Merci à Madeleine pour son dévouement et la coordination locale, ainsi qu'à tous les généreux donateurs.

CHASSE ET PÊCHE

CALENDRIER 2008/2009	
Mars 2008	Lâcher de truites
28 /06/2008	Repas annuel des tourbières
	Les sociétés de pêche et chasse remercient les bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de leurs associations.

FISCALITE

Taxes	La Chapelle Grésignac 2008	Moyenne du canton 2008
Habitation	5,32%	6,32%
Foncier Bati	10,10%	12,04%
Foncier non bati	39,16%	58,15%
Professionnelle	8,04%	9,67%

La moyenne des quatre taxes est **inférieure de 27.3 %** à celle de toutes les communes du canton.

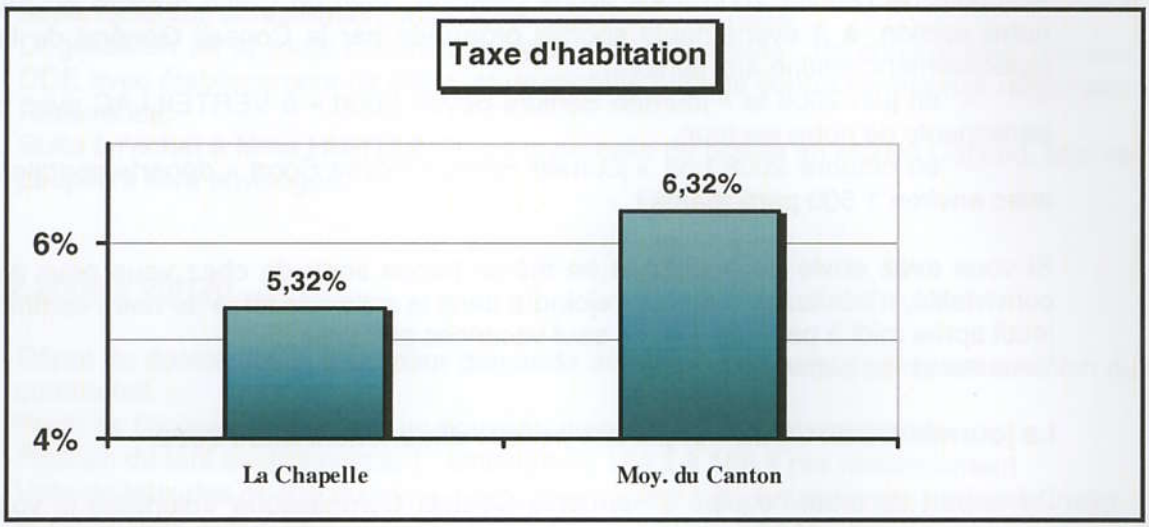

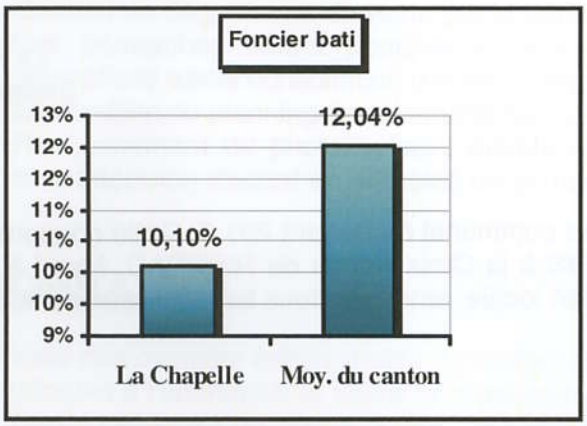

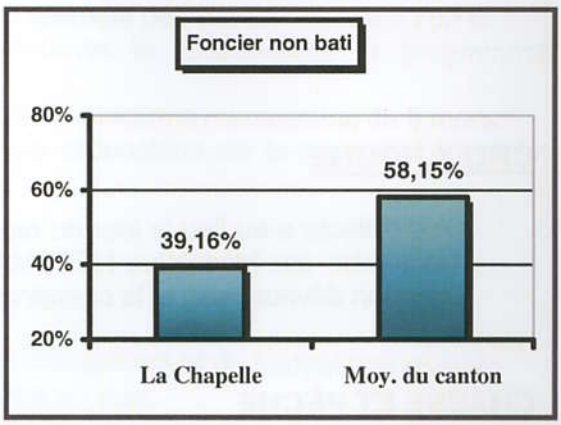

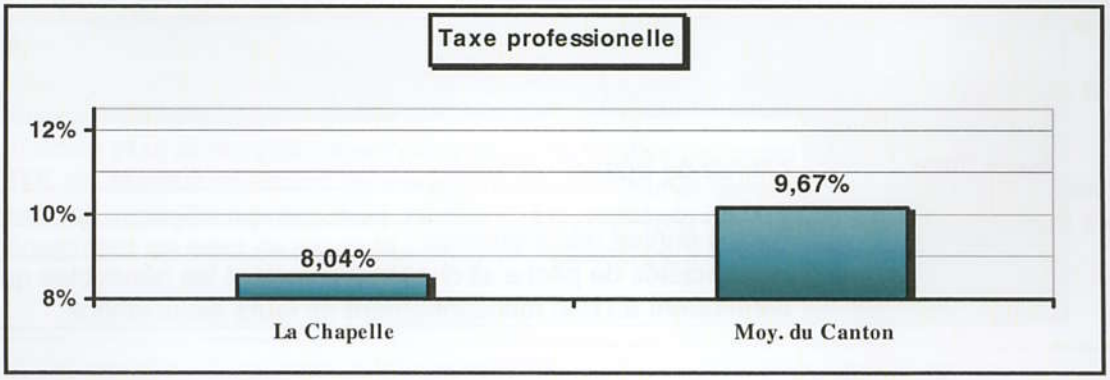

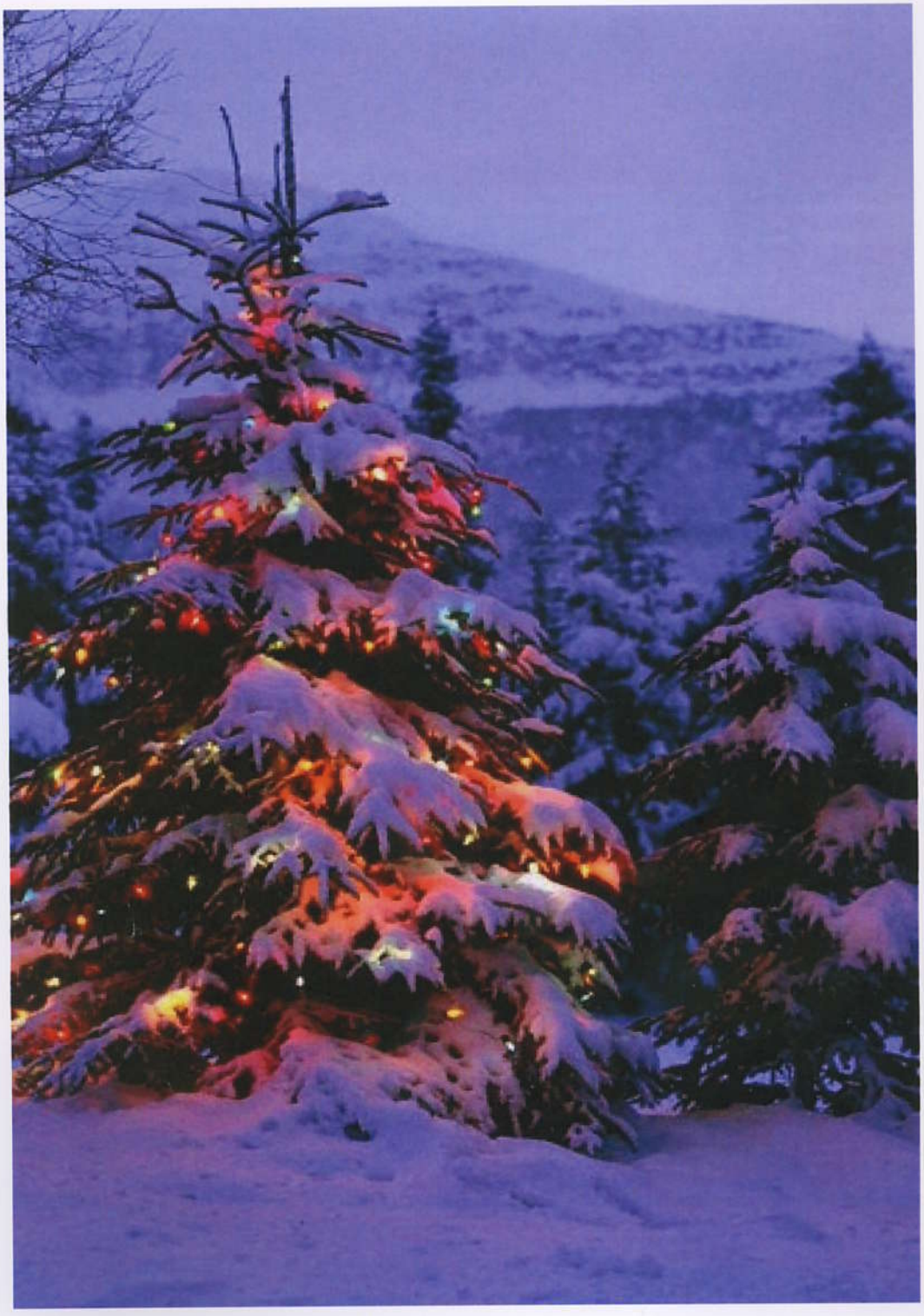

Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs voeux pour 2009